



Compte rendu du Conseil d'Administration du mercredi 20 février 2013

Présents : Christian Binet -Président-, Bruno Godart, Patrick Guiraud, Francisque Guyon, Anne Lacourt, Jean-Pierre Maillant, Hubert Roux et Christian Tridon.

Excusés : Jean Chapon, Fernand Kremer, Paul Razel,
Les invités permanents Louis-Michel Sanche et Xavier Lasserre (CDEDD)

Participant à la séance : Noël Richet (Asco-TP)

Christian Binet ouvre la réunion. Il remercie les membres présents et regrette l'absence des membres excusés. Chaque participant dispose d'un dossier comportant les documents supports pour ce conseil.

L'ordre du jour est alors abordé :

- 1) - **Approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 13 décembre 2012 ;**
- 2) - **Activités et actualités d'Asco-TP en 2013 ;**
- 3) - **Bilan des cotisations 2012 ;**
- 4) - **Résultat des comptes 2012 ;**
- 5) - **Budget prévisionnel 2013 ;**
- 5) - **Questions diverses.**

I- Approbation du procès-verbal de la séance du CA qui s'est déroulé le jeudi 13/12/2012

Le procès-verbal du CA du 13 décembre est validé à l'unanimité des présents.

II- Activités et actualités d'Asco-TP en 2013

L'état d'avancement du projet « Pack Ressources LGV » est présenté et le financement est de nouveau précisé. Christian Binet insiste sur l'importance du comité de pilotage qui doit être réuni dès que possible. Il souligne également la nécessité d'un comité technique pour définir et valider les productions ainsi que les prestations extérieures et suivre la planification du projet.

La présence de un ou plusieurs « Serious Game » attire l'attention des membres du CA qui demandent la plus grande prudence face à ce nouvel outil numérique demandé avec insistance par l'Éducation nationale.

La participation d'Asco-TP à la création d'un site internet sur l'habitat et les ouvrages est évoquée. Il s'agit de reprendre et mettre à jour le DVD « Architecture & Cadre de Vie / Énergie & Développement durable » largement diffusé dans les collèges par l'ONISEP et accompagné par Asco-TP qui en a envoyé plusieurs centaines. Ce site reprend également dans les mêmes conditions le contenu d'un cédérom intitulé « Béton : Patrimoine et Architecture » initié par CIMbéton. D'autres ressources viendront compléter ces 2 mises à jour.

L'espace internet dédié au collège est apprécié par les professeurs de technologie. Deux professeurs poursuivent avec le Délégué général la création de rubriques et articles. Après « habitat et ouvrages » et « Confort et Domotique » la dernière mise en ligne concerne l'« Ouverture à l'international ». L'« Histoire des Arts et Ouvrages TP » va faire son apparition. En ce qui concerne les métiers et les formations, le CA souligne qu'il est indispensable de se rapprocher des services concernés à la FNTP. On évitera ainsi les redondances avec les sites internet créés par la fédération. Une étroite collaboration est déjà engagée par le Délégué général avec le service formation.

III- Bilan des cotisations 2012

Le nombre de cotisations est de 47 personnes physique et de 19 personnes morales pour un montant global de 9 966,11 €. Le nombre d'adhérents est en diminution par rapport aux 4 dernières années.

En ce qui concerne les personnes morales, leur nombre doit augmenter. Une prospection s'avère indispensable. Un argumentaire montrant l'intérêt de www.planete-tp.com et des actions diverses de l'association est indispensable.

Le CA demande que des rappels à cotisation soient faites en cours d'année auprès des entreprises ou organismes

IV- Résultat des comptes 2012

Le résultat des comptes d'exploitation 2012 est négatif d'environ 13 500 €. La gestion de l'association étant saine et les réserves financières actuelles étant suffisantes, il sera possible de l'absorber. Le budget relatif aux « Pack Ressources LGV » est complètement séparé des comptes propres à l'association puisque l'intégralité du financement doit être utilisée pour cette opération. Environ 5 200 € ont été engagés en 2012.

En 2012, la FNTP n'a participé financièrement qu'à hauteur de 15 000 €. Christian Tridon apporte des explications à cette participation très réduite.

V- Budget prévisionnel 2013

Le montant des loyers et charges des locaux de l'association est trop important. Les recherches effectuées à ce jour sont restées infructueuses. Un échange de locaux avec l'AFGC est peut être possible. Christian Binet doit évoquer cette éventualité avec le Président de l'AFGC. Cette solution permettrait d'économiser environ 700 € par mois.

Suite à la dissolution de l'association AKROPOLIS, l'association devrait recevoir au moins 6 000 €.

La présence d'un commissaire aux comptes est discutée.

La rémunération du Délégué général doit être revue dans le respect de la législation en vigueur et pour tenir compte de l'importance du travail qui lui est demandé, en particulier pour la direction du Pack Ressources sur la LGV SEA.

VI- Questions diverses

L'impression en nombre de la Lettre d'Asco-TP doit-elle être poursuivie ? Les avis au sein du CA sont partagés.

Le format numérique n'a pas le même impact que la version papier.

Le CA est unanime quant à la nécessité de réaliser une plaquette de promotion avec bulletin d'adhésion. Pour le prochain CA une maquette du futur document est demandée.

Certains préconisent une page dans LE MONITEUR. Aucune réponse n'est apportée. Cette initiative sera discutée à une prochaine réunion.

Le prochain CA se tiendra le lundi 17 juin 2013 à 14h00. Il sera suivi de l'AG ordinaire vers 16h00.

Le lieu préconisé est le siège de la FNTP.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, Christian Binet clôture ce conseil tout en remerciant les différents participants pour la richesse de leurs échanges.

Le secrétaire



Patrick Guiraud

Le Président



Christian Binet